

# Demandes post-désignation

## Programme des candidats du Nouveau-Brunswick

### Volets pour les travailleurs



Le *Guide post-désignation* décrit les conditions selon lesquelles votre ou vos demandes peuvent être examinées. Si vous remplissez les conditions du programme, veuillez remplir le présent formulaire et l'envoyer par courriel, accompagné des documents justificatifs, à l'adresse suivante : [nbnpn-pcnb@gnb.ca](mailto:nbnpn-pcnb@gnb.ca). La ligne d'objet du courriel devrait indiquer : Demande post-désignation (votre numéro d'identification INB).

**IMPORTANT** : Les demandes post-désignation ne seront considérées que si elles sont envoyées depuis l'adresse courriel indiquée dans votre compte INB.

INFORMATION SUR LE DEMANDEUR PRINCIPAL		
Nom(s) de famille	Prénom(s)	Date de naissance (aaaa-mm-jj)
N° d'identification INB	N° du certificat de désignation	N° de dossier IRCC (cas échéant)
Adresse physique actuelle		
Adresse courriel personnelle		Numéro de téléphone
<input type="checkbox"/> Les coordonnées dans mon compte INB sont à jour (c.-à-d. adresse, téléphone et courriel)		

MOTIF DE LA DEMANDE	
<b>Lettre R204 requise</b> <input type="checkbox"/> Permis de travail expire dans les 6 prochains mois <input type="checkbox"/> Réception d'une offre d'emploi après la désignation (par ex. volet Initiative stratégique)	<b>Modification du certificat de désignation est requise</b> <input type="checkbox"/> Erreur d'écriture dans les documents de désignation <input type="checkbox"/> Changement de situation d'emploi (CNP/poste ou employeur)
<b>Prolongation de la désignation est requise</b> <input type="checkbox"/> Besoin de plus de temps pour soumettre la demande de RP à IRCC (motif valide requis) <input type="checkbox"/> IRCC a retourné la demande de RP et le certificat de désignation a expiré	<b>Le profil Entrée Express a été annulé ou a expiré</b> <input type="checkbox"/> Transfer de la désignation au nouveau profil Entrée Express

<input type="checkbox"/> LETTRE D'APPUI R204 POUR UN PERMIS DE TRAVAIL
Un demandeur principal qui a une Confirmation de la désignation et qui est employé ou a une offre d'emploi d'une entreprise du Nouveau-Brunswick peut se voir délivrer un permis de travail par IRCC. Votre employeur doit payer les frais relatifs à la conformité de 230 \$ via le <a href="#">Portail des employeurs d'IRCC</a> avant que vous ne soumettiez une demande de permis de travail.
Documents requis <ul style="list-style-type: none"><li>• Lettre de confirmation de l'emploi actuel</li><li>• Bulletins de paie récents (si vous travaillez au Nouveau-Brunswick)</li><li>• Permis de travail actuel</li><li>• Preuve du statut légal au Canada (le cas échéant)</li></ul>

<input type="checkbox"/> MODIFIER MA DÉSIGNATION
<b>Documents requis pour corriger une erreur d'écriture dans les documents de désignation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Documents avec l'information correcte (passeport, preuve de résidence, etc.)</li></ul>
<b>Documents requis en cas de changement de votre situation d'emploi (Veuillez compléter les boîtes suivantes.)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• NB-004 Formulaire de renseignements sur l'employeur (à soumettre lorsque vous avez un nouvel employeur)</li><li>• Lettre de référence détaillée, <i>y compris la CNP du poste</i></li><li>• Bulletins de paie récents (si vous travaillez au N.-B.)</li><li>• Permis de travail actuel</li></ul>

**Veillez expliquer votre motif pour cette modification :**

**CHANGEMENT DE MA SITUATION D'EMPLOI**

**Nouvel employeur**

**Nouveau code CNP (poste)**

**Nom de l'entreprise**

**Personne ressource**

**Nouveau titre (cas échéant)**

**Date de début (aaaa-mm-jj)**

**CNP initiale**

**Nouvelle CNP (cas échéant)**

**PROLONGER MA DÉSIGNATION**

Votre désignation vous accorde six mois pour soumettre votre demande de RP à IRCC. Vous devez présenter votre demande à IRCC avant l'expiration de votre désignation. (La date d'expiration est indiquée sur la Confirmation de la désignation.)

Dans certaines circonstances, vous pouvez demander une prolongation de votre désignation initiale au-delà de sa période de validité de six mois. Cela vous accorde plus de temps pour soumettre une demande de RP complète. Il n'y a aucune garantie que le GNB accordera une prolongation. Si elle est accordée, une seule prolongation est permise. Cette prolongation expirera six mois après la date d'expiration figurant sur le certificat de désignation initiale. Le GNB n'accorde pas de prolongation après un an à compter de la date de la désignation initiale. Après un an, vous devrez soumettre une nouvelle demande et répondre aux exigences du programme. Le GNB doit recevoir une demande de prolongation avant l'expiration de votre désignation initiale.

Documents requis :

- Correspondance d'IRCC confirmant que votre demande de RP a été soumise avant l'expiration de votre désignation
- Correspondance de la décision finale d'IRCC
- Correspondance d'IRCC indiquant que votre désignation a expiré ou va expirer et qu'une désignation valide est requise

**ENTRÉE EXPRESS – TRANSFÉRER MA DÉSIGNATION VERS UN NOUVEAU PROFIL**

Si votre profil Entrée express original a été annulé après l'acceptation de la désignation dans le portail d'IRCC, vous pouvez demander un transfert de votre désignation vers votre nouveau profil Entrée express. **Votre Confirmation de la désignation ne sera pas modifiée.**

Documents requis :

- Correspondance d'IRCC comprenant un numéro de profil Entrée express valide et un code de validation de chercheur d'emploi
- Correspondance de la décision finale d'IRCC

**DÉCLARATION DU DEMANDEUR PRINCIPAL**

Je déclare solennellement que les renseignements fournis dans la présente demande sont véridiques, complets et exacts, et je fais cette déclaration solennelle en la croyant véridique et en sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment. Je comprends que toute fausse déclaration ou la dissimulation d'un fait important pourrait entraîner mon exclusion des programmes d'immigration du Nouveau-Brunswick. Je comprends tous les renseignements ci-dessus, ayant eu la possibilité de demander, ou ayant demandé et reçu une explication sur chaque point qui n'était pas clair pour moi. En cas de changement dans les renseignements ou les réponses que j'ai fournis dans les formulaires de ma demande, j'en aviserai immédiatement le GNB.

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur principal

\_\_\_\_\_  
Date (aaaa-mm-jj)

Les renseignements personnels sur ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, LC 2001, c 27, afin de traiter votre demande dans le cadre du Programme des candidats du Nouveau-Brunswick (PCNB). Ils serviront aux fins de recherche, de mesure du rendement et/ou d'évaluation du Programme. Si vous avez des questions sur la collecte et le traitement des renseignements personnels, veuillez consulter la page suivante :

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/acces-a-l-information-et-protection-de-la-vie-privee.html>.